

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 19 mai 2022

*L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain ANCEAU, Maire.*

**Date de convocation** : 10/05/2022

**Nb de membres en exercice** : 15

**Présents** : Alain ANCEAU, Joël MARCHAND, Brigitte BOUYGUES, Valérie COMPAIN, Charles HÉLÈNE, Nicole JEUDI, Hervé LEFEBVRE, Nathalie LEFEBVRE, J.M MARTIN de MATOS, Inge PERROTIN, Joël PLUMÉ, Jean SOHIER.

**Absents excusés** : Laure DESTOUCHES (pouvoir à Alain Anceau), Olivier CHASLES, (pouvoir à Inge Perrotin)

**Absente** : Margot CHALOUAS

**Secrétaire de séance** : Hervé LEFEBVRE.

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé sans observation.

## **1. Organisation du temps de travail**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer l'organisation du temps de travail dans la collectivité selon les modalités évoquées.

## **2. Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Suite à un avancement de grade, le conseil municipal approuve la création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (6.10/35<sup>e</sup>)

## **3. Création d'emplois à temps non complet**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la création à compter du 20/06/2022 d'un emploi permanent de :

- Agent de surveillance de la garderie périscolaire dans le grade d'adjoint d'animation relevant de la catégorie C contractuel à temps non complet, à raison de 10.24 heures hebdomadaires annualisées  
Soit 13/35<sup>ème</sup> pendant 36 semaines.
- Agent d'entretien des bâtiments communaux dans le grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie C contractuel à temps non complet, à raison de 14.81 heures hebdomadaires annualisées,  
Soit 677 heures réparties sur l'année.

Ces emplois seront occupés par un ou des agents recrutés par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 12 mois compte tenu du besoin de personnel à la garderie périscolaire et à l'entretien des bâtiments communaux.

## **4. Dénomination de la rue du nouveau lotissement de Val Touraine Habitat au lieu-dit « Fourgon »**

Pour le nouveau lotissement de Val Touraine Habitat situé parcelles cadastrées A 253 ; A 696 ; A 294 et A 254 dites du « Fourgon » à l'angle de la rue de la Bordezière et de la D36 dite route du Tremblay : **RUE DES ÉTANGS**

Depuis l'entrée de la rue, les habitations seront numérotées de 2 en 2, les numéros pairs (2, 4,6...) sont placés d'un côté de la rue (à droite) ; les numéros impairs (1, 3, 5...) sont placés de l'autre côté de la rue (à gauche).

## **5. Précisions concernant le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)**

Le conseil municipal approuve l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR) et au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires des chemins suivants :

- CR 15 et CR 85 :
- Parcelle ZA 322 (entre les parcelles privées ZA 325 et ZA 323)
- Parcelle ZA 324 (entre les parcelles privées A 720 et A 406)
- Parcelle ZA 91 (le long de la parcelle privée ZA 89)
- Parcelles A 921 – A 924 – A 926 – A 928 (le long de la parcelle privée A 927 (anciennement A 060))

## **6. Rétrocession des espaces du lotissement de « l'ancienne Ecole »**

Avec 1 abstention, Le conseil municipal décide d'**accepter la rétrocession uniquement de l'espace macro-lot de la Place Simone Veil.**

Dit que la rétrocession faisant l'objet de la convention en date du 8 novembre 2016, sera délibérée lors d'une prochaine réunion **après réception et étude des documents demandés par la commune**

## **7. Décision Modificative – Budget Commune – Investissement**

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative de l'exercice courant.

## **8. Compte rendu des commissions :**

- Conseil municipal des jeunes :
- La chasse aux œufs a été une réussite.
- Visite du conseil département avec rencontre et découverte des appartements du Président.
- Préparation de la journée nettoyage
  
- Communication : cinéma en plein air le lundi 4 juillet
- Voirie : commission le 2 juin
- Sport : succès du trek
- Environnement : étudier la demande d'élagage des arbres au lotissement de « la Foire » par des habitants.

## **9. Questions diverses**

- Tableau du bureau de vote pour les élections législatives
- Information : 2 motards (motocross) circulent dans la commune sans respect de la vitesse ni de la sécurité. Nuisances sonores.
- Monsieur Hélène demande où en est la pose des 2 plots de sécurité rue Principale.
- Un audit pour la pose de caméra à des points stratégiques de la commune a été fait par un gendarme spécialisé. Etude en attente de devis.

Fin de la séance à 21h05